

**LA VILLE DE MAIZIERES LES METZ (MOSELLE) - 11 890 habitants RECRUTE**  
1 agent d'animation (H/F) Poste à temps complet 35h/semaine annualisées

## CONTEXTE DU POSTE

Située sur l'axe Thionville-Metz, la Ville de Maizières-lès-Metz forte de ses 11 892 habitants est inscrite dans une Ville dynamique, attractive et active qui allie un cadre de vie de qualité et des infrastructures performantes et en constante évolution au profit de ses habitants.

La Ville de Maizières-lès-Metz recrute un agent d'animation périscolaire (H/F) afin d'assurer la prise en charge d'enfants de 3 à 11 ans durant les temps d'accueil périscolaires et extrascolaires.

L'animateur encadre et gère les différents temps d'animation sous l'autorité du ou des coordinateurs du secteur enfance ou du chef du Service Périscolaire et Extrascolaire.

## MISSIONS

- Prendre en charge et assurer l'encadrement et les temps d'animation des enfants durant les différents temps d'accueil périscolaires
- Prendre en charge et assurer l'encadrement et les temps d'animation des enfants durant les différents temps d'accueil extrascolaires (ALSH)
- Proposer, mettre en place et animer des activités de loisir adaptées à l'âge et aux rythmes des enfants
- Garantir la sécurité morale physique et affective des enfants
- Construire un cadre respectueux du bien-être et des capacités des enfants
- Rendre compte de l'activité et signaler les incidents et difficultés rencontrés

## PROFIL

- Diplômes demandés : CQP – CPJEPS – BPJEPS -CAP Petite enfance
- Être à l'écoute des envies et besoins des enfants
- Être d'un naturel dynamique et enthousiaste
- Avoir un sens du relationnel développé
- Capacité à travailler en équipe
- Être organisé, autonome, responsable, rigoureux
- Connaître les techniques d'animation et d'encadrement ou avoir déjà eu une expérience d'encadrement d'enfants
- Permis B : conduite de minibus 9 places

## HORAIRES DE TRAVAIL

– poste temps complet 35 heures semaines dont :

- Périodes hautes > 46 heures/semaine : 11 semaines durant les vacances scolaires
- Périodes basses > 31 heures/semaine : 36 semaines durant l'accueil périscolaire hors vacances scolaires

## REMUNERATION

- Salaire indicé + 13<sup>ème</sup> mois

### **Poste à pourvoir au 15 janvier 2025**

Adresser CV + lettre de motivations à : Monsieur

le Maire

Hôtel de Ville

B.P. 30240

57282 MAIZIERES LES METZ CEDEX

ressources-humaines@maizieres-les-metz.fr